

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE D'AVEIZIEUX - LOIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal se réunira en session ordinaire publique en mairie, **salle des délibérations du conseil**, le **jeudi 27 juin 2024 à 20 h 15**.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal ;
2. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ;
3. Décision modificative n° 1 budget Commune ;
4. Demande de subvention auprès de la région dans le cadre de « Aménager mon territoire, investir dans ma collectivité, ma commune » ;
5. Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes de Forez-Est « solution récupération d'eau » ;
6. Subvention exceptionnelle versée à ABH FOOT ;
7. Subvention exceptionnelle versée à l'APEL ;
8. Restauration scolaire : choix du prestataire pour l'année scolaire 2024-2025 ;
9. Fixation du prix du repas du restaurant scolaire ;
10. Mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) ;
11. Tirage au sort des jurés d'assises 2025 ;
12. Convention partenariale pour le développement artistique dans la Loire en faveur de la musique, de la danse et de l'art dramatique ;
13. Questions diverses.



Affiché le 20 juin 2024
Sylvain DARDOULLIER, maire,